

Études littéraires africaines

La langue de la littérature écrite berbère : dynamiques et contrastes

Salem Chaker



Numéro 21, 2006

Littérature berbère

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041301ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041301ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chaker, S. (2006). La langue de la littérature écrite berbère : dynamiques et contrastes. *Études littéraires africaines*, (21), 10–19.
<https://doi.org/10.7202/1041301ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LA LANGUE DE LA LITTÉRATURE ÉCRITE BERBÈRE : DYNAMIQUES ET CONTRASTES

Du contexte traditionnel à l'écrit moderne

Langue minorée et marginalisée depuis des siècles, le berbère ne possède pas – et ne semble jamais avoir possédé – de norme linguistique instituée. Et bien sûr, pas de norme graphique unifiée non plus, bien que les Berbères possèdent depuis l'Antiquité un système d'écriture qui leur est propre.

Par ailleurs, les Berbères ont (et ont toujours eu) une tradition littéraire orale vigoureuse et diversifiée : poésie, contes, légendes, devinettes et énigmes... Au moyen âge déjà, les auteurs arabes s'émerveillaient de la prolixité de cette littérature. Mais avant l'irruption de l'Occident avec la colonisation de l'Afrique du Nord, tout ce patrimoine n'a été que rarement fixé à l'écrit. La seule exception notable encore vivante est la tradition littéraire écrite en caractères arabes des Chleuhs du sud marocain (voir infra).

Une langue et une culture non codifiées, variables à l'infini parce que sans le support d'un Etat ou d'institutions communes et stables ; il n'existait pas non plus de langue unifiée de la littérature. Les productions littéraires se coulaient dans le cadre des réalisations linguistiques locales : on peut ainsi collecter autant de variantes d'un conte ou d'un poème qu'il y a de variétés linguistiques. Même pour un grand auteur, parfaitement identifié comme Si Mohand en Kabylie (deuxième moitié du XIX^e), la forme linguistique – notamment phonétique – du poème sera toujours conforme à celle du lieu de collecte et non à celle de l'auteur.

Au niveau lexical et stylistique cependant, on constate partout une tendance à une certaine convergence, à l'émergence de koinès littéraires régionales. La plus constituée et la mieux connue est celle des poètes itinérants chleuhs du Maroc. Ceci s'explique de manière immédiate par les conditions de diffusion de la littérature traditionnelle, notamment la poésie : véhiculée par des bardes semi professionnels, parcourant souvent de vastes régions, le poème devait être compris de tous, indépendamment de la variation linguistique et donc éviter tout risque d'ambiguïté ou de contresens ; pour cela il devait nécessairement bannir toute forme lexicale trop locale ou susceptible de nuire à la bonne réception et puiser dans un stock de formules et figures connues de tous. Souvent aussi éviter les termes fâcheux, de mauvais augure, ou qui pouvaient prendre localement un sens équivoque, voire obscène. Nécessité d'être bien et immédiatement compris partout donc, qui a généré un registre de langue élaborée, souvent perçu comme la langue par excellence, *awal amazigh* (= "la langue berbère"). Ces "langues poétiques" étaient aussi souvent caracté-

sées par une recherche lexicale marquée – archaïsmes et/ou emprunts à l'arabe classique –, signe d'élaboration et de mise "hors du commun" du produit esthétique.

Mais ces langues poétiques restaient toujours régionales : il n'y a pas, du moins à l'époque moderne, de langue poétique ou littéraire pan-berbère. Il n'est certes pas exclu qu'elle ait pu exister avant la dislocation du continuum linguistique berbère (donc avant le XII-XIII^e siècles) : c'est ce que semble indiquer certains témoignages des sources arabes médiévales qui font état, par exemple, de prêches en langue berbère tenus à Bejaïa (Kabylie) par des prédicateurs originaires du Sud marocain ; ou le fait que tous les écrits en langue berbère (traductions du Coran, ouvrages historiques ou scientifiques divers) sont toujours dits "*avoir été écrits en langue berbère*", sans jamais aucune précision régionale.

Il faut attendre la période coloniale, avec la très forte influence de l'École et de la culture françaises et, plus tard, l'émigration de masse vers l'Europe, pour que naisse un écrit berbère significatif, puis une activité littéraire écrite en langue berbère. Elle est encore largement expérimentale et très inégalement développée selon les régions. Comme en bien d'autres matières, la Kabylie (Algérie) a une solide avance ; elle est suivie par le domaine chleuh (sud marocain) qui connaît aussi des expériences littéraires écrites significative, et le Rif (nord du Maroc) ; de beaucoup plus loin, par le monde touareg nigéro-malien et, timidement, par le Mzab (Sahara algérien). Ce "palmarès" des régions est bien entendu le reflet direct du degré de prise de conscience identitaire et d'engagement dans la défense de la langue et de la culture berbères (cf. Chaker, 1998).

C'est dans le cadre de ces dynamiques régionales, souvent très récentes, que se constituent depuis quelques décennies des "langues littéraires berbères". On y retrouve par voie de conséquence la trace de tous les problèmes et débats du "passage à l'écrit".

La naissance de l'écrit littéraire contemporain

Valoriser, "anoblir" la langue par sa fixation à l'écrit est sans doute la tendance la plus anciennement repérable et la plus permanente chez les créateurs et militants autochtones. Dès le début du XX^e siècle, la volonté de sortir la langue de la stricte oralité se traduit par la publication d'importants corpus littéraires ou de textes sur la vie quotidienne. L'impulsion pour le passage à l'écrit en Kabylie commence avec l'action des instituteurs comme Boulifa (voir bibl.). Dans le domaine littéraire, surtout, le support écrit imprimé vient suppléer significativement la transmission orale et la mémoire collective. Vers 1945-50, la diffusion de l'écrit à base latine – en-dehors de tout enseignement formalisé du berbère – est suffi-

samment avancée pour que de nombreux membres des élites instruites kabyles soient capables de composer et écrire le texte de chansons, de noter des pièces de poésie traditionnelle. Belaïd Aït-Ali rédige à la même époque (avant 1950) ce qui doit être considéré comme la première œuvre littéraire écrite kabyle : *Les cahiers de Belaïd*, recueil de textes, de notations, descriptions et réflexions sur la Kabylie (une sorte d'anticipation, en kabyle, de *Jours de Kabylie* de Feraoun).

Le mouvement de production s'est poursuivi, avec une nette accélération depuis 1970, et une forte implication des milieux militants culturels émigrés en Europe, kabyles d'abord, puis rifains, si bien qu'il existe actuellement :

- de nombreuses traductions-adaptations en berbère d'œuvres littéraires internationales ou maghrébines (Brecht, Molière, Beckett, Gide, Lu Xun, Khalil Gibran, Kateb, Feraoun, Mammeri, Chraïbi...) ;
- des œuvres littéraires originales : pièces de théâtre (kabyle et chleuh), des recueils poétiques (Maroc, Mزاب, Kabylie) et des romans et nouvelles (kabyle, chleuh, rifain) ;
- des essais historiques en berbère (kabyle, touareg)...

On peut donc désormais parler d'un usage littéraire écrit du berbère. Il reste bien sûr encore modeste, mais on n'oubliera pas pour l'évaluer qu'il est né et s'est développé dans des conditions extrêmement défavorables, en-dehors de tout appui institutionnel, sur la base des seules motivations d'individus isolés ou de petits groupes associatifs.

Surtout, on peut désormais considérer le processus comme irréversible, *du moins dans les domaines kabyle, chleuh et rifain*. Il ne s'agit plus d'expériences isolées de militants sans impact social : la production littéraire écrite se multiplie et circule assez largement.

La question de la notation usuelle (à base latine)

Le souci de définir et de diffuser une graphie usuelle a été partagé par tous les berbérisants et producteurs autochtones depuis le début du XX^e siècle.

Du principe phonologique

Après de longs tâtonnements, les notations courantes du berbère tendent à se stabiliser et à s'homogénéiser, sous l'influence déterminante des travaux et usages scientifiques. L'influence des travaux d'A. Basset (dans les années 1940 et 1950), celle du Fichier de Documentation Berbère en Kabylie (de 1947 à 1977), de l'œuvre et de l'enseignement de Mouloud Mammeri, et enfin, depuis 1990, celle de l'INALCO, auront été décisives.

L'introduction et l'interprétation supra-régionale du principe phonologique a permis de réduire sensiblement les divergences dans la représen-

tation graphique des dialectes berbères. Les particularités phonétiques dialectales à caractère systématique sont considérées comme réalisations régionales du phonème “berbère” et ne sont donc plus notées, ou seulement par de discrètes diacrités. Concrètement, cela permet d’écrire la langue de la même façon, quel que soit le dialecte. On écrira ainsi : *tamγ art*, “la vieille” ; *abrid*, “chemin”, *akal* “terre”, que l’on soit en touareg, en chleuh ... qui prononceront effectivement [ʔamγ art], [abrid], [akal] ou en kabyle, rifain... qui réalisent en fait [θamγ arθ], [aβrið], [açał]...

De la segmentation

Dans les graphies actuelles du berbère, le problème de la représentation des frontières de morphèmes est sans doute l’un des plus délicats et celui pour lesquels les fluctuations dans l’usage sont les plus grandes.

Il existe en effet en berbère une multitude d’unités grammaticales, très courtes (généralement mono-phonémiques), de statut divers (prépositions, affixes pronominaux, affixes déictiques, personnels...), susceptibles de former syntagmes avec le nom et/ou le verbe. L’indépendance syntaxique de ces morphèmes est toujours très évidente, mais leur fusion phonétique et prosodique avec le nom ou le verbe auquel ils sont associés est totale : ils forment une seule unité accentuelle. Pour la notation usuelle, trois solutions de représentation sont possibles, selon que l’on privilégie l’analyse syntaxique (séparation par un blanc = 1), la fusion phonétique et accentuelle (tout est collé = 2), ou que l’on adopte une solution intermédiaire (tiret séparateur = 3) :

(1) *yefka yas t idd* = [il-a-donné#à lui#le#vers ici] = il le lui a donné (vers ici)

(2) *yefkayastidd*

(3) *yefka-yas-t-idd*

Le flottement est encore bien sensible pour l’instant, du moins entre les solutions (1) et (3), l’option (2) étant désormais abandonnée dans les notations à base latine – seules les graphies arabes l’utilisent encore.

Plus problématiques encore sont les incidences des nombreuses assimilations phonétiques qui se produisent à la frontière des morphèmes : toutes ces unités grammaticales courtes ont tendance à s’assimiler avec le segment phonologique du nom ou du verbe avec lequel elles sont en contact ; parmi les assimilations les plus fréquentes, citons celles qui se produisent avec les préposition *n* “de”, *d* “et, avec”, le morphème de pré-dication nominale *d* (“c’est”) :

- *n # t--*(initiale de nom fém.) > [tt--]

- *n # w--*(initiale de nom masc.) > [ww--/bb"--]

- *d # t--*(initiale de nom fém.) > [tt--] ...

On imagine la fréquence de ces assimilations, s’agissant de morphèmes

très usuels. Beaucoup d'entre elles sont tout à fait pan-berbères (/d # t/ > [tt]), d'autres sont plus localisées, mais souvent attestées en des points divers du monde berbère (/n # w/ > [ww] : Kabylie, Haut-Atlas marocain...). Bien sûr, pour le linguiste, ces réalisations assimilées sont facilement identifiables et dans une notation phonologique, il restituera sans hésiter les segments sous-jacents (avec, éventuellement utilisation du tiret) :

- [awal ttemɣart] < /awal n tmɣart/ “parole de vieille (femme)”
 [awal wwergaz/awal bb°ergaz] < /awal n wergaz/ “parole d'homme”
 [udi ttament] < /udi d tamnt/ “(du) beurre et (du) miel”
 [tkerzett] < /tkrzd-t/ “tu as labouré-le (tu l'as labouré)”

Mais dans la graphie usuelle, cette représentation analytique, phonologiquement et syntaxiquement fondée, est d'une mise en œuvre plus délicate ; elle suppose une analyse et une décomposition qui n'est ni immédiate ni évidente pour le locuteur/lecteur natif sans formation linguistique. La différence entre le niveau phonétique et le niveau (morpho-)phonologique est dans ce cas trop importante pour que l'on puisse attendre du locuteur/lecteur une réception/restitution correcte, sans une formation minimum préalable. *Car, ne l'oublions pas, le lecteur berbère n'a jamais été préparé par l'Ecole, pendant des années, à lire sa langue !*

C'est sur ce problème des assimilations à la frontière des morphèmes que l'on observe actuellement les fluctuations les plus grandes dans les usages graphiques : les notations “spontanées” sont de type phonétique (avec maintien des assimilations) ; celles qui émanent des praticiens ayant une formation berbérissante (universitaires, militants associatifs, producteurs littéraires...) sont généralement plus analytiques, encore que bien souvent les auteurs ne traitent pas de manière homogène tous les cas d'assimilations et ont quelques difficultés à s'abstraire complètement des (de leurs) réalisations phonétiques.

Dans la production littéraire écrite récente, la tendance dominante est très nettement à la notation (morpho-)phonologique, poussée même parfois à un point extrême ; le tiret (ou toute autre marque de liaison) n'est pas utilisé, y compris dans les cas de fusion phonique avancée où il semblerait plus réaliste de conserver un indice graphique léger de l'assimilation. La tendance lourde est donc nettement à une autonomisation progressive de la représentation graphique par rapport à la réalisation orale.

Une tentative emblématique : la réactualisation des *tifinagh*

Inscrits dans une aire de vieille culture scripturaire, les Berbères ont depuis toujours vu leur langue et leur culture dévalorisées par leur statut d'oralité. Situation qui a induit dans la période contemporaine une réac-

tion très volontariste visant à montrer qu'il existe une culture berbère écrite.

C'est ainsi que l'on peut expliquer l'existence dans la sensibilité berbère d'un fort courant en faveur du retour au vieil alphabet berbère (les tifinagh), qui présente le double avantage de marquer l'appartenance historique incontestable de la langue berbère au monde de l'écriture et d'assurer la discrimination maximale par rapport aux cultures environnantes, puisque cet alphabet est absolument spécifique aux Berbères. En exhumant cette antique écriture – sortie partout de l'usage depuis des siècles, sauf chez les Touaregs –, ces militants et producteurs se donnent une arme particulièrement efficace dans un environnement où l'écriture est mythifiée, voire sacralisée. Et comme cet alphabet berbère est attesté depuis la protohistoire, les Berbères accèdent ainsi à l'Histoire et à la Civilisation, antérieurement à la plupart des peuples qui ont dominé le Maghreb, notamment les Arabes !

Ce sont certainement ces deux facteurs - historicité et spécificité - qui fondent l'engouement pour les tifinagh, non seulement en Kabylie, mais aussi dans toutes les autres régions berbérophones. Il est d'ailleurs amusant de constater que plus de 30 ans après leur mise en circulation par des militants radicaux kabyles à Paris, l'institution marocaine adopte ces "néo-tifinagh" comme alphabet officiel du berbère (décision de l'Institut Royal pour la Culture Amazigh en 2004) : les pionniers de l'"Académie berbère" de Paris n'espéraient certainement pas un tel succès !

Ceci étant, l'usage des néo-tifinagh reste encore symbolique. Concrètement, cette écriture n'a guère été utilisée jusqu'à présent que pour noter des textes courts. Et elle n'est pas (encore ?) le support d'une production littéraire ou de textes conséquents et sa fonction est encore essentiellement emblématique ; même au Maroc où elle a acquis un statut d'officialité, tous les écrivains utilisent la notation latine ou l'arabe.

La notation arabe : une réinvention !

L'alphabet arabe a été utilisé pour noter le berbère depuis le haut moyen âge ; les traces historiques de cet usage sont nombreuses, dans toutes les régions du Maghreb. Mais, curieusement, contrairement à ce qui s'est produit dans les aires iranienne et turque, il n'y a pas eu véritablement appropriation de l'alphabet arabe par les Berbères. Ces graphies anciennes du berbère n'ont pas donné naissance à un écrit stabilisé et largement diffusé. Seule la région berbérophone chleuh (Sud marocain) a conservé une tradition écrite significative en caractères arabes (textes littéraires d'inspiration religieuse surtout). Partout ailleurs, le recours à l'alphabet arabe, sans être totalement inexistant, reste sporadique et peu codifié.

Dans la période contemporaine, on constate justement que ce sont sur-

tout les producteurs marocains chleuhs qui recourent à l'alphabet arabe pour la notation des œuvres berbères ; au cours des trente dernières années, plusieurs recueils de poésie, de proverbes, des nouvelles et textes divers, des pièces de théâtre notés en caractères arabes ont été édités au Maroc.

Mais, curieusement, au lieu de s'inspirer de la tradition locale ancienne de graphie arabe, les auteurs contemporains, qui sont tous de formation moderne (arabisée mais moderne), recréent et improvisent très largement cet écrit berbère en alphabet arabe. La rupture paraît totale entre la tradition chleuh ancienne et les usages actuels, extrêmement fluctuants d'un auteur à l'autre, surtout dans la représentation des voyelles et dans la segmentation. Ses adeptes se contentent généralement de reprendre les habitudes graphiques de l'arabe classique et de les plaquer sur le berbère. A défaut d'avoir repris l'héritage chleuh ancien, cet écrit n'a pas non plus bénéficié des retombées de la recherche linguistique berbérissante comme cela a été le cas pour l'alphabet latin.

Les incertitudes et faiblesses internes de la notation arabe amènent à considérer que, même au Maroc, sa généralisation est très improbable. Sauf, bien sûr, décision politique coercitive imposant l'usage exclusif de l'alphabet arabe, hypothèse qui n'est à exclure, ni au Maroc ni en Algérie. Mais on pourra douter de l'efficacité d'une telle mesure qui suscitera certainement une vive résistance.

Les caractéristiques internes de la langue littéraire : diversité et fluctuations

En dehors de la dimension de la codification graphique, on dispose de très peu d'études sur les traits spécifiques de ces langues littéraires berbères en formation : on a cependant quelques éclairages significatifs sur le kabyle (Abrous, Loikkannen) et le chleuh (Boumalk). Sans pouvoir extrapoler à l'ensemble du berbère, et en tenant compte de la diversité des genres, styles et auteurs, un certain nombre de caractéristiques ou tendances dominantes sont déjà bien perceptibles.

De façon évidente, il n'y a pas continuité sociale, culturelle et humaine, entre les producteurs/transmetteurs traditionnels et les producteurs contemporains : la quasi-totalité des écrivains contemporains sont des néo-urbains, des émigrés, ayant souvent une formation universitaire de haut niveau (médecins, ingénieurs, juristes...). Tous sont des produits de l'École moderne et profondément influencés par la langue française et/ou arabe ; *leur culture littéraire s'ancre au moins autant dans le répertoire international et maghrébin de langues française et arabe que dans le patrimoine oral local.*

Rupture socio-culturelle nette qui induit une rupture non moins marquée au niveau de la langue, du moins pour les genres totalement nouveaux dans l'espace littéraire berbère, que sont le roman et la nouvelle ; la situation est assez différente en poésie et surtout pour le théâtre, genres intrinsèquement ancrés dans la performance orale et à réception immédiate et collective.

La langue du théâtre : un cheminement plutôt "naturel"

En raison sans doute du lien immédiat au public, d'une réception à la fois orale et collective, peut-être aussi en raison d'une certaine continuité avec les joutes et genres oratoires traditionnels – oraux et collectifs eux aussi –, le théâtre berbère, essentiellement kabyle et chleuh, présente au niveau linguistique une réelle continuité par rapport aux usages oraux traditionnels. On notera d'ailleurs que la plupart des pièces circulent plus à travers le vecteur de la vidéocassette que par celui des représentations théâtrales proprement dites, qui restent plutôt rares. On se rapproche donc d'une production de type cinématographique, qui impose l'emploi d'une langue aisément accessible.

Pour comprendre cette absence de rupture au niveau de la langue, on ne négligera pas le rôle historique qu'a joué la radio dans ce domaine en produisant et diffusant très tôt (dès les années 1940) des sketches et autres pièces plaisantes à destination d'un public large et populaire.

Enfin, les paramètres et choix individuels, notamment l'engagement en faveur d'un théâtre "populaire", voire révolutionnaire, ne sont pas moins déterminants : ainsi le rôle personnel de Mohya, pour le théâtre kabyle aura été absolument décisif.

On a alors généralement une langue succulente, riche de toutes les possibilités d'expressions de la langue traditionnelle, profondément ancrée dans le vécu et les pratiques populaires, qui autorise un accès immédiat, en langue berbère, à un texte de Brecht, Becket ou Molière.

Roman et nouvelle : une grande diversité

La langue de ces genres nouveaux est une langue forgée, retravaillée par des bilingues "profonds", dont la quasi-totalité du bagage linguistique et littéraire a été acquis en français et/ou arabe. A quelques très rares exceptions près (notamment Belaïd pour le kabyle, sans doute Chacha pour le rifain), le passage à l'écrit ne s'enracine donc pas dans la tradition de la prose orale traditionnelle (conte, récits...), mais s'opère dans le cadre du transfert d'une prose française ou arabe.

Chez beaucoup d'auteurs, le résultat est une langue souvent travaillée en profondeur par le contact avec le français ou l'arabe, avec une syntaxe calquée, d'autant plus marquée que le berbère a traditionnellement peu de

marqueurs morphématiques de subordination et coordination, la liaison entre propositions étant fréquemment assurée par la prosodie (intonation, pause et débit ; cf. Chaker 1995, chap. 8). Dans les cas extrêmes, on relève même de nombreuses traductions calques, des traductions directes d'expressions et locutions françaises ou arabes, qui rendent les textes inaccessibles à un lecteur non bilingue ; ce phénomène atteint son paroxysme dans l'écrit de presse (Abrous, 1991).

Au plan lexical, le recours à la néologie est une autre tendance, d'autant plus fréquente que le "purisme lexical" – *i.e.* la chasse aux emprunts arabes et français – est une option qui imprègne profondément le milieu des militants et producteurs culturels berbères. Et la pente est d'autant plus forte qu'il n'y a pas toujours bonne maîtrise des ressources lexicales traditionnelles chez ces acteurs coupés, ou éloignés, de la culture traditionnelle ; et aussi parce que les bons instruments lexicographiques berbères sont rares et/ou difficiles d'accès !

Bien sûr cette tendance à user d'une néo-langue assez artificielle doit être immédiatement relativisée en fonction des auteurs : il existe tout un dégradé entre les écrivains (comme Belaïd, Mezdad ou Aliche en kabyle, Chacha en rifain...) qui utilisent une langue qui reste "transparente" et recevable par un berbérophone de culture "moyenne" et ceux qui emploient une "langue de laboratoire" – on ne citera pas de noms !

Mais le temps fera son œuvre de sélection et l'on perçoit déjà clairement que les auteurs et œuvres qui perdurent, ceux et celles qui sont lus, sont ceux dont la langue reste immédiatement accessible : ils sont peu nombreux.

■ Sam CHAKER

Bibliographie

- ABROUS (Dahbia) : 1989 - *La néo-littérature kabyle : une expérience du passage à l'écrit*, Université de Provence : DEA, 1989 (Dir. : S. Chaker).
- ABROUS (Dahbia) : 1991 - "A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite", *Etudes et documents berbères*, 8.
- ABROUS (Dahbia) : 1992 - "Quelques remarques à propos du passage à l'écrit", *Unité et diversité de tamazight*, t. 1, Tizi-Ouzou, FNACA/Agraw Adelsan Amazigh.
- BELAID (At Ali) : 1963 - *Les Cahiers de Belaïd*, Fort-National, FDB (2 vol.) (publiés par J.-M. Dallet & J.-L. Degezelles).
- BOULIFA (Amar ou Saïd) : sur l'œuvre et la vie de Boulifa, voir :
 - *Hommes et femmes de Kabylie - Dictionnaire Biographique de la Kabylie I* (Dir. S. Chaker), Aix-en-Provence, Edisud, 1981 ;
 - *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 44 [*Berbères : une identité en construction*], 1987 ("Dossier sur les précurseurs").
- BOUNFOUR (Abdellah) : 1994 - *Le nœud de la langue. Langue, littérature et société berbères au Maghreb*, Aix-en-Provence, Edisud, 1994.
- BOUMALK (Abdellah) : 1996 - *Morphogénèse et dynamique lexicale en berbère (tachelhit du sud-ouest marocain)*, Inalco : Doctorat, (Dir. : S. Chaker).
- CHAKER (Salem) : 1984 - "La langue de la poésie kabyle", *Cahiers de Littérature Orale*, 16.
- CHAKER (Salem) : 1984 - *Textes en linguistique berbère. (Introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS.
- CHAKER (Salem) : 1989 - "Une tradition de résistance et de lutte : la poésie berbère kabyle. Un parcours poétique", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 51/1.
- CHAKER (Salem) : 1998 - *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- CHAKER (Salem) : 1995 - *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Peeters, 1995.
- GALAND (Lionel) : 1989 - Les langues berbères, *La réforme des langues. Histoire et avenir, IV*, Hamburg, H. Buske Verlag.
- GALAND-PERNET (Paulette) : 1998 - *Littératures berbères. Des lettres et des voix*, Paris, PUF.
- LOIKKANNEN (Sinikka) : 1998 - *Vocabulaire du roman kabyle* (étude lexico-statistique), Inalco ; DEA, 1998 (Dir. : S. Chaker).
- MAMMERY (Mouloud) : 1969 - *Les isefra, poèmes de Si Mohand ou Mhand*, Paris, Maspéro.
- Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* [Aix-en-Provence] : 1987, n° 44 - *Berbères : une identité en construction* [dirigé par S. Chaker].